

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive  
Amicale des sapeurs-pompiers « Senoge-Arénaz »  
du 12 juin 2019 à 20 h. Rue des Alpes,1123 Aclens

Présents :

Amaron Jean-Philippe, Delarageaz Louis-Henri, Dumuid Gilles, Gros Roger, Henny Olivier, Perrin François, Mercier Jean-Jacques, Rairoux Alain, Perrin François.

Ordre du jour :

1. Accueil et bienvenue
2. Ordre du jour
3. Présentation du projet
4. Approbation des statuts
5. Election des membres du Comité
6. Adresse l'association
7. Compte
8. Discussions

---

1. Accueil et bienvenue

2. Acceptation de l'ordre du jour telle que présenté à l'unanimité

3. Présentation des activités :

- manifestations diverses
- courses
- rencontre familiale

4. Approbation des statuts à l'unanimité

5. Election des membres du Comité :

Président : Henny Olivier

Secrétaire: Mercier Jean-Jacques

Caissier : Steiner Rudolf

6. Le siège de l'association est à l'adresse du président.

Soit : Amicale des sapeurs-pompiers « Senoge-Arénez »

Henny Olivier

Place Henri de Colombier 3

1114 Colombier

7. Un compte pour l'amicale sera ouvert à la banque Cantonale Vaudoise dite BCV. Un accès sera donné au président et au caissier.

8. Discussions.

Fin séance à 20h40

Au nom de l'association :

Le Président  
Henny Olivier



La Secrétaire  
Mercier Jean-Jacques



Aclens, le 12.06.2019